



GRANDE  
CHANCELLERIE  
DE LA LÉGION  
D'HONNEUR



PROCÈS-VERBAL DE REMISE D'UN INSIGNE  
DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

ORDRE NATIONAL  
DU MÉRITE

Service de Décorations  
Bureau de gestion

Affaire suivie par :  
Mme COSTIER

Tél 01 40 62 83 64  
gestion.onm@legiondhonneur.fr

Référence :  
N° 630C14

Date de remise de l'insigne :

Nous

**Anne DE BANES GARDONNE**

Chevalier de l'ordre national du Mérite

déléguée par le chancelier de l'ordre national du Mérite, le **4 octobre 2023**

Nous adressant à :

**Madame Caty AVRAM**

Cofondatrice et codirectrice d'une compagnie de théâtre

Adresse :

51, allée SACOMAN

13016 MARSEILLE

avons prononcé la formule suivante:

« Au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons **CHEVALIER** de l'ordre national du Mérite ».

Puis nous lui avons remis l'insigne de son grade et donné l'accolade.

Immédiatement après a été dressé le présent procès-verbal, pour être transmis à la GRANDE CHANCELLERIE, dûment signé par la récipiendaire et par nous.

La Récipiendaire

La Déléguée

LE CHANCELIER  
DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Madame Anne DE BANES GARDONNE  
Chevalier de l'ordre national du Mérite  
12, rue Roumanille  
13090 AIX EN PROVENCE

**AUTORISATION DE REMISE  
D'UN INSIGNE DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**


---

En application des dispositions de l'article R197 du code de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire et de l'ordre national du Mérite, les pouvoirs nécessaires à la remise d'insigne faisant l'objet du procès-verbal n 630C14, ci-joint, sont délégués à :

Madame Anne DE BANES GARDONNE  
Chevalier de l'ordre national du Mérite

Je vous serais obligé de bien vouloir, le moment venu, me faire retour de ce document, signé par la récipiendaire, ainsi que par vous même et portant la mention de la date à laquelle cette remise sera intervenue.

Paris, le 4 octobre 2023



Général d'armée François LECOINTRE

---

**RECOMMANDATION**

Le code de la Légion d'honneur, applicable à l'ordre national du Mérite, prévoit notamment en son article R. 54 que les réceptions doivent s'opérer avec toute la dignité qu'exige le prestige de l'Ordre.

A cette fin, le chancelier de l'Ordre recommande à son délégué de porter les insignes complets de ses décorations. Les personnes qui assisteront à la cérémonie porteront les insignes de boutonnière : ruban, rosette ou rosette sur canapé selon leur grade ou dignité.



GRANDE  
CHANCELLERIE  
DE LA LÉGION  
D'HONNEUR



PROCÈS-VERBAL DE REMISE D'UN INSIGNE  
DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

ORDRE NATIONAL  
DU MÉRITE

Service de Décorations  
Bureau de gestion

Affaire suivie par :  
Mme COSTIER

Tél 01 40 62 83 64  
gestion.onm@legiondhonneur.fr

Référence :  
N° 637C14

Date de remise de l'insigne :

Nous

**Anne DE BANES GARDONNE**

Chevalier de l'ordre national du Mérite

déléguée par le chancelier de l'ordre national du Mérite, le 4 octobre 2023

Nous adressant à :

**Monsieur Pierre BERTHELOT**

Comédien, cofondateur et codirecteur d'une compagnie de théâtre

Adresse :

60 rue Puvis de Chavannes

13002 MARSEILLE

avons prononcé la formule suivante:

« Au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons **CHEVALIER** de l'ordre national du Mérite ».

Puis nous lui avons remis l'insigne de son grade et donné l'accolade.

Immédiatement après a été dressé le présent procès-verbal, pour être transmis à la GRANDE CHANCELLERIE, dûment signé par le récipiendaire et par nous.

Le Récipiendaire

La Déléguée

LE CHANCELIER  
DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Madame Anne DE BANES GARDONNE  
Chevalier de l'ordre national du Mérite  
12, rue Roumanille  
13090 AIX EN PROVENCE

**AUTORISATION DE REMISE  
D'UN INSIGNE DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

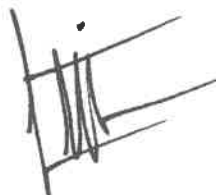
---

En application des dispositions de l'article R197 du code de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire et de l'ordre national du Mérite, les pouvoirs nécessaires à la remise d'insigne faisant l'objet du procès-verbal n 637C14, ci-joint, sont délégués à :

Madame Anne DE BANES GARDONNE  
Chevalier de l'ordre national du Mérite

Je vous serais obligé de bien vouloir, le moment venu, me faire retour de ce document, signé par le récipiendaire, ainsi que par vous même et portant la mention de la date à laquelle cette remise sera intervenue.

Paris, le 4 octobre 2023



Général d'armée François LECOINTRE

---

**RECOMMANDATION**

Le code de la Légion d'honneur, applicable à l'ordre national du Mérite, prévoit notamment en son article R. 54 que les réceptions doivent s'opérer avec toute la dignité qu'exige le prestige de l'Ordre.

A cette fin, le chancelier de l'Ordre recommande à son délégué de porter les insignes complets de ses décorations. Les personnes qui assisteront à la cérémonie porteront les insignes de boutonnière : ruban, rosette ou rosette sur canapé selon leur grade ou dignité.